

# GUIDE DE CERTIFICATION

## Découpeur de viande industrielle Niveau 1



## COMPÉTENCES TRANSFORMATION ALIMENTAIRE CANADA

### COORDONNÉES

CTAC est prêt à vous aider!

Ce guide contient toute l'information  
nécessaire pour la certification de  
Découpeur de viande industrielle certifié  
canadien (DVICC) niveau 1.

Si vous avez des questions après avoir lu ce  
guide, communiquez avec l'équipe  
CertAliment.

Adresse :

201-3030, ch. Conroy, Ottawa, ON K1G 6C2

Téléphone :

(613) 237-7988

1-877-963-7472

Courriel :

foodcert@fp-sc-ctac.com

Site Web :

www.foodcert.ca





## Table des matières

Table des matières.....	2
1. INFORMATION CLÉ.....	4
1.1 Démarche pour l’obtention de votre certification de découpeur de viande industrielle certifié canadien – Niveau 1 .....	4
1.2 Examen des connaissances.....	5
1.3 Contenu de l’examen de connaissances.....	8
1.4 Trucs et astuces pour se préparer à l’examen de connaissances .....	9
1.5 Modèle d’examen de connaissances.....	9
1.6 Évaluation de rendement .....	10
1.7 Critères d’admissibilité de l’évaluateur de rendement .....	10
1.8 Résultats DVICC niveau 1.....	11
1.9 Appels.....	12
1.10 Mesure d’adaptation spéciale .....	12
1.11 Tarification .....	12
2. PRÉSENTER UNE DEMANDE   ÉTAPE PAR ÉTAPE .....	13
2.1 Étape 1 – Familiarisez-vous avec la certification .....	13
2.2 Étape 2 – Déterminez si vous êtes admissible.....	13
2.3 Étape 3 – Demandez la certification DVICC niveau 1 et payez .....	13
2.4 Étape 4 – Attendez l’approbation.....	13
2.5 Étape 5 – Préparez-vous à l’examen.....	14
2.6 Étape 6 – Écrivez l’examen de connaissances .....	14
2.7 Étape 7 – Planifiez une date et faites l’évaluation de rendement .....	15
2.8 Étape 8 – Recevez votre Passeport CertAliment, certificat, relevé de compétences et autocollant.....	15
ANNEXES ET FORMULAIRES .....	18
Annexe A – Énoncé de responsabilité, d’éthique, de confidentialité et formulaire d’autorisation pour la vidéo et des images .....	19
Annexe B – Demande de mesure d’adaptation (test spécial).....	20
Annexe C – Politique en matière d’appel et formulaire de demande .....	23
Annexe D – Code d’éthique professionnelle .....	26

## 1. INFORMATION CLÉ

### 1.1 Démarche pour l'obtention de votre certification de découpeur de viande industrielle certifié canadien – Niveau 1

Deux étapes pour obtenir la certification prestigieuse de Découpeur de viande industrielle certifié canadien (PVICC) Niveau 1 :

1. Posséder l'expérience pratique minimale requise (3 mois) et réussir l'examen en ligne pour tester vos connaissances.
2. Réussir l'évaluation de rendement menée par un évaluateur interne expérimenté à l'aide d'un téléphone intelligent, d'une tablette ou d'un appareil photo numérique (p. ex., Go Pro) pour enregistrer la manière dont les candidats exécutent les tâches. Cette évaluation se fera après que les candidats ont réussi l'examen des connaissances.

#### LA DÉMARCHE EXAMEN EN LIGNE + ÉVALUATION DE RENDEMENT = CERTIFICATION



#### Critères d'admissibilité :

Afin de pouvoir écrire l'examen DVICC niveau 1, tous les candidats doivent démontrer qu'ils possèdent au moins trois mois d'expérience de travail pratique. Ils doivent avoir travaillé dans un établissement de transformation des viandes et avoir occupé un poste exigeant la manipulation de couteaux conventionnels. L'expérience de travail peut être acquise dans l'abattage et/ou la découpe d'activités de transformation de viandes. Les travailleurs de l'industrie de la volaille ne sont pas admissibles à la certification DVICC niveau 1.

Les candidats peuvent posséder divers types de formation comme, par exemple :

- Formation en cours d'emploi
- Programmes d'apprentissage de boucher/découpeur de viandes
- Programmes de formation postsecondaire de boucher/découpeur de viandes (p. ex., certificat ou diplôme d'un ou deux ans)



Les candidats doivent recueillir toute l'information nécessaire au sujet des divers types d'expérience afin de pouvoir remplir la Demande. Il suffit de remplir la demande en ligne pour amorcer le processus.

### **Comment déterminer votre admissibilité**

Pour être admissible à la certification, le candidat doit examiner soigneusement son expérience antérieure de découpeur de viande industrielle (DVI) et comparer les éléments des postes antérieurs et actuels au contenu de l'examen DVICC. Si nécessaire, les candidats devraient communiquer avec leurs employeurs ou professeurs actuels et antérieurs pour vérifier soigneusement les composants de l'examen en regard du temps passé dans l'industrie.

Toutes les demandes peuvent faire l'objet d'un audit au hasard du Comité de gouvernance de la certification CertAliment. L'équipe CertAliment est chargée d'effectuer des audits au hasard de 5 à 10 % de toutes les demandes reçues. Les candidats dont la demande fait l'objet d'un audit, devront fournir des preuves de l'information fournie. Les candidats seront informés si leur demande est sujette à audit.

## **1.2 Examen des connaissances**

L'examen de certification DVICC niveau 1 est basé sur la norme professionnelle nationale du DVI professionnel. Il s'agit d'un examen surveillé en ligne comportant 30 questions à choix multiple, chaque question ayant quatre choix possibles et une seule bonne réponse. Tous les choix sont réalistes. Les candidats qualifiés devront lire les choix attentivement pour réussir.

Les candidats ont une heure pour écrire et soumettre l'examen. Vous pouvez écrire l'examen n'importe quand et n'importe où (à la maison, dans un bureau fermé, à la bibliothèque, dans un bureau que fournit l'employeur, etc.) avec un surveillant virtuel. Pour passer à l'étape suivante de la certification, il faut obtenir une note de 75 % à l'examen des connaissances.

### **Examen en ligne surveillé :**

L'examen DVICC niveau 1 est offert dans un environnement « en ligne surveillé ». Un surveillant virtuel surveille le candidat à l'aide d'une webcaméra lorsqu'il écrit l'examen. Les candidats doivent fournir au surveillant deux pièces d'identité émises par le gouvernement. Les surveillants virtuels sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et peuvent être retenus « sur demande ».

Pièces d'identité émises par le gouvernement, acceptables au Canada : Aux fins de l'examen, il faut produire des pièces d'identité avec photo et votre nom au complet.

- ✓ Permis de conduire délivré au Canada
- ✓ Passeport
- ✓ Carte de citoyenneté, de résident permanent, d'immigration / de réfugié – avec photo
- ✓ Carte de majorité



Pour toute question relative aux pièces d'identité valides, veuillez communiquer avec [foodcert@fpssc-tac.ca](mailto:foodcert@fpssc-tac.ca); toutes les divergences seront traitées au cas par cas.

### **Que signifie surveillance en ligne?**

Grâce à la surveillance en ligne, les candidats peuvent écrire leur examen en ligne dans un endroit calme à l'abri des distractions, notamment à la maison, dans un bureau fermé, à la bibliothèque, dans un bureau que fournit l'employeur, etc. Les surveillants virtuels certifiés aident les candidats à planifier leur examen, à tester les outils technologiques et à réussir leur examen lorsqu'ils sont chez eux. Une fois inscrits, les candidats approuvés recevront par courriel toutes les exigences relatives à la surveillance virtuelle / l'examen de connaissances et les instructions d'installation.

*Quels sont les avantages de la surveillance virtuelle?*

- Pouvoir écrire un examen en ligne sans devoir se rendre à un centre de test
- Plus grande flexibilité pour les travailleurs de quarts, puisque les examens peuvent être planifiés sept jours sur sept
- Soutien continu (24 heures) pour les candidats et les administrateurs de test
- Aucune installation de logiciel pour les candidats durant l'examen
- Absence minimale au travail
- Surveillance individuelle

### **Soutien pour les candidats :**

CTAC offre un soutien aux candidats par téléphone ou courriel :

- Réponses aux questions relatives aux processus de demande, d'admissibilité et d'inscription à la certification DVICC niveau 1
- Fourniture de guides et modèles d'examen
- Identification de ressources d'études pour se préparer à l'examen
- Assurer diverses mesures d'adaptation pour l'examen
- Informer les candidats potentiels de mises à jour aux programmes et les encourager à compléter la démarche

Pour connaître nos coordonnées, veuillez vous reporter à la section Coordonnées (page 2) du guide.

### **Exigences techniques :**

Le candidat doit avoir accès à une webcaméra sur l'ordinateur utilisé pour l'examen et à un accès fiable à Internet. Une interruption du service Internet suspendra la séance de test. Voici les exigences techniques minimales requises afin de pouvoir écrire l'examen de connaissances en ligne :

- Un ordinateur en bonne condition doté d'une mémoire vive minimale de 1 Go
- Connexion Internet haute vitesse (3Mo/s). Une connexion sans fil est acceptable, mais une connexion filaire est préférable



- Une webcam ayant une résolution vidéo de 640x480 pixels (une caméra d'ordinateur portatif est acceptable)
- Haut-parleurs en bon état branchés à l'ordinateur
- Un microphone branché à l'ordinateur (envisagez une webcam avec microphone intégré)
- Flash player, version 7 ou plus récente
- Navigateur compatible : IE (recommandé), Firefox, Chrome, Safari

### Surveillance virtuelle en direct :

1. Le pupitre du candidat doit être propre – pas de documents, ni de dossiers, livres, téléphones cellulaires, équipement électronique. Les tableaux blancs ou noirs doivent être effacés ou couverts.
2. Les moniteurs additionnels doivent être désactivés et ne pas faire face au candidat.
3. Les appareils Bluetooth doivent être désactivés.
4. Tous les articles étrangers à l'examen doivent être signalés au surveillant, et le candidat doit les montrer durant le balayage de la salle. (Exemples : crème à main, Chap Stick, fournitures médicales, etc.)
5. Il est interdit au candidat de parler à qui que ce soit durant ou l'examen ou d'obtenir de l'aide de qui que ce soit.
6. Avant de commencer l'examen, le candidat doit fermer toutes les applications ouvertes, y compris les pages Web, le courriel, le clavardage ou la messagerie.
7. Le candidat doit observer toutes les consignes du surveillant pour l'examen avec surveillance virtuelle en direct.

Si le surveillant décèle un comportement inhabituel (à savoir un comportement allant à l'encontre de notre Code d'éthique professionnelle), il suspendra l'examen et référera le candidat à l'équipe CertAliment. Si le candidat ÉCHOUÉ l'examen, il recevra de l'information précisant les coûts et les étapes à suivre pour une reprise de l'examen. Les candidats doivent attendre 30 jours avant de pouvoir être admissibles à une reprise. Les candidats qui échouent l'examen de certification DVICC niveau 1 n'auront pas droit à un remboursement. Des coûts sont associés à la reprise de l'examen de connaissances ou de l'évaluation de rendement. Le dossier des candidats qui échouent plus de trois fois sera fermé, et ils devront attendre au moins un an avant de présenter une nouvelle demande et d'écrire l'examen.

CTAC, par l'entremise de son Comité de gouvernance de la certification, se réserve le droit d'annuler ou d'exclure des notes d'examen. Le comité de gouvernance peut annuler ou invalider les notes d'un candidat si, à l'issue d'une enquête, il est déterminé qu'il y a eu infraction aux politiques ou que le surveillant a soupçonné une inconduite ou une tricherie de la part d'un candidat. Les candidats qui trichent ou volent du contenu d'examen essuieront automatiquement un échec pour l'évaluation (examen de connaissances ou évaluation de rendement) et ne pourront reprendre l'examen avant au moins deux ans. Il est entendu que les candidats collaborent à toute enquête visant à déterminer si la note est valide.

### 1.3 Contenu de l'examen de connaissances

Les candidats seront évalués en regard de huit catégories principales et de onze grandes catégories de compétences, celles-ci étant issues de la norme professionnelle nationale de CTAC pour un DVI professionnel.

Il faut obtenir une note d'au moins 75 % afin de pouvoir passer à l'étape suivante de la certification. Le tableau ci-après présente la répartition de chaque catégorie et compétence et leur pondération respective en regard de l'examen de connaissances DVICC niveau 1 :

Catégorie	Principale compétence	Unité de compétence	Pointage	Pondération (%)
C. Équipement de transformation des aliments	C2 Utiliser des outils manuels et électriques de transformation des aliments	C2.2 Utiliser des couteaux et des scies	6	20 %
D. Système de gestion de la salubrité des aliments	D1 Se conformer au système de gestion de la salubrité des aliments	D1.1 Observer le système de gestion de la salubrité des aliments	4	13 %
E. Gestion de la qualité	E1 Observer le système de traçabilité des aliments	E1.1 Observer le système de traçabilité des aliments	1	3 %
		E2 Surveiller la qualité du produit	2	7 %
	E2.1 Surveiller la qualité de la viande crue E2.2 Surveiller l'équipement de détection et d'élimination des corps étrangers E2.3 Inspecter les produits finis de viande et de gibier			
F. Assainissement	F1 Nettoyer l'équipement et les outils de transformation des aliments	F1.1 Préparer le nettoyage	1	3 %
		F1.2 Nettoyer l'équipement et les outils de transformation des aliments sur une base journalière		
	F2 Assainir l'équipement et les outils de transformation des aliments	F2.1 Préparer l'assainissement journalier de l'équipement et des outils de transformation des aliments	2	7 %
		F2.2 Effectuer l'assainissement journalier de l'équipement et des outils de transformation des aliments		
G. Santé et sécurité au travail	G1 Se conformer au programme de santé et de sécurité au travail	G1.1 Observer le programme de santé et de sécurité au travail	7	23 %
		G1.2 Participer aux préparatifs d'urgence		
H. Politiques, procédures et pratiques d'entreprise	H1 Observer les lois et les règlements	H1.1 Collaborer avec les organismes de réglementation/ inspecteurs	2	7 %
		H1.2 Participer aux enquêtes sur les accidents/incidents		
	H2 Observer les politiques et procédures de l'organisation	H2.1 Observer les politiques et les procédures d'exploitation normalisées (PNE) de l'organisation	2	7 %
I. Leadership	I1 Démontrer du professionnalisme	I1.1 Faire preuve d'éthique et de professionnalisme	2	7 %
J. Communication	J1 Communiquer efficacement	J1.1 Pratiquer l'écoute active	1	3 %
		J1.2 Utiliser des compétences verbales		
		J1.3 Utiliser des signaux manuels		
Total			30	100 %

Si un candidat essuie un échec, les résultats de l'évaluation devraient préciser la catégorie et les principales compétences qu'il doit perfectionner.



## 1.4 Trucs et astuces pour se préparer à l'examen de connaissances

Toutes les questions d'examen sont basées sur la norme professionnelle nationale (NPN) du DVI professionnel. Familiarisez-vous avec toutes les compétences et connaissances, et dressez un plan pour vous préparer à écrire l'examen. Voici quelques trucs et stratégies pour ce faire.

- ✓ **Planifiez** : N'attendez pas à la dernière minute pour étudier. Prévoyez suffisamment de temps pour vous préparer à l'examen en étudiant chaque catégorie et compétence mentionnées dans le tableau.
- ✓ **Auto-évaluation** : Utilisez le tableau comme liste de contrôle et identifiez les compétences et connaissances que vous connaissez moins bien et qui vous demanderont plus d'effort.
- ✓ **Références** : Consultez le Guide d'étude comme principale référence pour l'examen.
- ✓ **Demandez de l'aide** : Obtenez des conseils et de l'aide de vos collègues ou de votre employeur pour les domaines où vous avez moins d'expérience ou vous vous sentez moins à l'aise.
- ✓ **Utilisez les outils d'étude** : Assurez-vous de tirer parti du modèle d'examen disponible sur la [plateforme CertAliment](#), du Guide d'étude et dressez une liste des termes ou acronymes importants et des concepts clés, etc.
- ✓ **Cours DVI** : De nombreux collègues, universités, centres de technologie alimentaire, associations d'aliments provinciales et formateurs privés offrent des cours liés à des programmes DVI et l'élaboration de plans DVI. Cela comprend aussi l'[Institut canadien des transformateurs d'aliments](#) de CTAC qui offre de nombreux cours liés à nos certifications. Toutes ces ressources peuvent être utilisées comme outils de préparation.
- ✓ **Dressez un plan** : Prévoyez du temps chaque jour pour réviser, pratiquer et étudier. Il est plus facile d'absorber de l'information petit à petit, et de se concentrer sur une catégorie ou compétence à la fois avant de passer à autre chose.
- ✓ **Modèle d'examen de connaissances** : Cet examen contient 15 questions, qui sont des exemples de types de questions que les candidats verront dans l'examen DVICC niveau 1.

Bon nombre de ces ressources sont disponibles en ligne sur la [page Web CertAliment DVICC niveau 1](#) et dans la [plateforme CertAliment](#).

## 1.5 Modèle d'examen de connaissances

Pour se préparer à l'examen, les candidats peuvent écrire le *modèle d'examen de certification DVICC en ligne*, qui contient 15 questions à choix multiple. Comme dans l'examen proprement dit, chaque question a quatre choix possibles et une seule bonne réponse. Tous les choix sont réalistes. Pratiquez-vous à lire les choix attentivement afin de réussir.

Le modèle d'examen est une excellente ressource d'étude et il est disponible à quiconque écrit l'examen de certification DVICC niveau 1. Il est disponible en ligne dans la [plateforme CertAliment](#), lorsque vous avez réglé les frais de certification.

**REMARQUE** : Le modèle d'examen de connaissances sert uniquement à préparer les candidats en vue de l'examen officiel DVICC niveau 1. Vous êtes entièrement libre de vous en prévaloir. Votre note et le choix



d'utiliser le modèle d'examen de connaissances n'auront absolument aucun impact sur votre examen officiel DVICC niveau 1.

### 1.6 Évaluation de rendement

L'évaluation de rendement DVICC niveau 1 sera menée par des évaluateurs internes expérimentés à l'aide d'un téléphone intelligent, d'une tablette ou d'un appareil photo numérique (p. ex., Go Pro) pour enregistrer la manière dont les candidats exécutent les tâches. Les évaluateurs utiliseront la plateforme CertAliment pour télécharger les vidéos, les listes de contrôle, les observations et la note sommaire du rendement. Les candidats doivent obtenir la note de passage dans les quatre sections de l'évaluation du rendement.

La note de passage de chaque section figure dans le tableau ci-dessous :

Section de l'évaluation du rendement	Note du candidat	Note de passage obligatoire	Réussite ou échec
1. Se préparer à travailler	/4	4	
2. Utiliser de l'équipement	/3	2	
3. Surveiller la qualité	/3	2	
4. Nettoyer et assainir l'équipement et le poste de travail	/3	3	

En cas d'échec, les résultats de l'évaluation préciseront la section de l'évaluation qui n'a pas satisfait les critères de rendement.

### 1.7 Critères d'admissibilité de l'évaluateur de rendement

Les évaluateurs de rendement sont identifiés par les organisations elles-mêmes dans *l'application organisationnelle* comme étant des personnes possédant les plus grandes compétences dans la découpe de viandes. Ces personnes ne doivent pas obtenir une certification complète, mais elles doivent écrire l'examen de connaissances pour obtenir leur certification DVICC niveau 1.

L'équipe CertAliment peut, au cas par cas, communiquer avec une personne qui a obtenu une certification intégrale (examen de connaissances et évaluation de rendement) pour devenir évaluateur de rendement.

Les évaluateurs de rendement doivent satisfaire les critères suivants :

- Avoir réussi l'examen de connaissances DVICC niveau 1.
- Travailler dans l'établissement – peut être le superviseur direct ou un collègue de candidats.



- Posséder au moins trois (3) années d'expérience de l'utilisation de couteaux dans la production de viandes.

### 1.8 Résultats DVICC niveau 1

Les candidats verront les résultats non officiels de leur examen de connaissances (réussite/échec) à l'écran de l'ordinateur immédiatement après avoir écrit l'examen. Pour l'évaluation de rendement, l'équipe CertAliment communiquera les résultats aux candidats après avoir examiné l'évaluation soumise. Les candidats qui ont réussi recevront les résultats **officiels** de l'examen de connaissances et de l'évaluation de rendement **par la poste**.

Lorsqu'un candidat **OBTIENT** la certification, il recevra un relevé des connaissances évaluées dans l'examen de connaissances et l'évaluation de rendement, un autocollant avec le logo DVICC, un passeport CertAliment et un certificat confirmant son statut de Découpeur de viande industrielle canadien certifié niveau 1 (DVICC).

Si un candidat **ÉCHOUE** l'examen, il recevra un courriel précisant les coûts et les étapes à suivre pour une reprise de l'examen. Les candidats doivent attendre 30 jours avant de pouvoir reprendre l'examen de connaissances.

Les candidats qui échouent l'examen de certification DVICC niveau 1 **n'auront pas droit à un remboursement**. Des coûts sont associés à la reprise de l'examen de connaissances ou de l'évaluation de rendement. Le dossier des candidats qui échouent plus de trois fois sera fermé, et ils devront attendre au moins un an avant de présenter une nouvelle demande et d'écrire l'examen.

CTAC, par l'entremise de son Comité de gouvernance de la certification, se réserve le droit d'annuler ou d'exclure des notes d'examen. Le comité de gouvernance peut annuler ou invalider les notes d'un candidat si, à l'issue d'une enquête, il est déterminé qu'il y a eu infraction aux politiques ou que le surveillant a soupçonné une inconduite ou une tricherie de la part d'un candidat. Les candidats qui trichent ou volent du contenu d'examen essuieront automatiquement un échec pour l'évaluation (examen de connaissances ou évaluation de rendement) et ne pourront reprendre l'examen avant au moins deux ans. Il est entendu que les candidats collaborent à toute enquête visant à déterminer si la note est valide.

CTAC effectuera un audit au hasard annuel de 5 à 10 % des évaluations de rendement.



## 1.9 Appels

Les candidats qui échouent l'examen peuvent faire appel des procédures utilisées et des résultats de leur examen. Un appel doit être présenté par écrit en envoyant un courriel à CertAliment (foodcert@fpssc-ctac.com) dans les 60 jours suivant l'examen en ligne et la réception des résultats non officiels. Le *formulaire d'appel* est disponible à [www.foodcert.ca/test-polices](http://www.foodcert.ca/test-polices) et dans la *plateforme CertAliment*, et un exemplaire figure aussi dans les annexes.

## 1.10 Mesure d'adaptation spéciale

Si vous avez des incapacités ou des besoins spéciaux susceptibles de nuire à votre évaluation de rendement, vous pouvez être admissible à des mesures d'adaptation spéciales. Si c'est le cas, veuillez remplir et envoyer dès que possible la *Demande de mesure d'adaptation* à l'adresse courriel de CertAliment (foodcert@fpssc-ctac.com). La demande doit être soumise au plus tard cinq (5) jours ouvrables avant la tenue de l'examen.

Les demandes de mesures d'adaptation seront évaluées au cas par cas et leur autorisation n'est pas garantie. La *Demande de mesure d'adaptation* est disponible à [www.foodcert.ca/test-polices](http://www.foodcert.ca/test-polices) et un exemplaire figure aussi dans les annexes.

## 1.11 Tarification

Tarification 2020 – DVICC niveau 1	Coût*
Certification DVICC niveau 1	275 CAD**
Reprise d'un examen de connaissances en ligne	50 CAD
Reprise d'un examen de connaissances ou d'une évaluation de rendement	100 CAD**
Appel en cas d'échec d'examen ou d'évaluation de rendement	50 CAD**
Remboursement d'une demande initiale rejetée	CR 250 CAD**

\* *Compétences Transformation Alimentaire Canada (CTAC) se réserve le droit de modifier la tarification au gré des besoins.*

\*\* *Tarif de lancement. Sujet à changement.*



## 2. PRÉSENTER UNE DEMANDE | ÉTAPE PAR ÉTAPE

Ce guide étape par étape décrit la démarche à suivre en vue de l'obtention de la certification DVICC niveau 1. Il contient tous les détails nécessaires – avant, pendant et après la tenue de l'examen. Veuillez consulter [www.foodcert.ca](http://www.foodcert.ca) pour en savoir plus.

La démarche est simple : Explorer, S'inscrire, Étudier et Réussir! Chaque étape est nécessaire et vous aidera à vous préparer et à obtenir votre certification.

### 2.1 Étape 1 – Familiarisez-vous avec la certification

Vous trouverez tous les détails nécessaires au sujet de l'aperçu, de l'examen, des outils de préparation et de l'inscription à l'examen sur la page DVICC niveau 1 du [site Web CertAliment](#).

### 2.2 Étape 2 – Déterminez si vous êtes admissible

Pour être admissible à la certification, vous devez posséder au moins trois (3) mois d'expérience de travail dans l'utilisation de couteaux conventionnels dans l'industrie de la transformation des viandes. CTAC est responsable de mener un audit au hasard annuel de 5 à 10 % de toutes les demandes, dans le cadre duquel des preuves de l'information fournie par les candidats sont demandées. Les candidats seront informés si leur demande fera l'objet d'un audit.

### 2.3 Étape 3 – Demandez la certification DVICC niveau 1 et payez

Lorsque vous avez décidé de présenter une demande, cliquez sur le bouton « **Acheter l'examen** » qui se trouve sur la [page Web DVICC niveau 1](#). Vous y trouverez les exigences que vous devez satisfaire avant d'être accepté. Sélectionnez d'abord l'option qui décrit le mieux votre situation. Par exemple : « **Demande d'organisation** » si vous présentez une demande pour vos employés, « **Demande individuelle** » si vous êtes un particulier ou « **Demande d'étudiant** » si vous êtes étudiant.

**Remplissez la demande, payez les frais et cliquez Soumettre** pour envoyer votre demande à l'équipe CertAliment. Vous pouvez payer par carte de crédit (Visa, Master Card ou American Express).

Après avoir payé, attendez que l'équipe CertAliment approuve votre demande. Vous recevrez un avis d'approbation et un lien qui vous permettra de **passer à la section suivante de la demande**.

### 2.4 Étape 4 – Attendez l'approbation

L'équipe CertAliment examinera votre demande pour déterminer si toutes les exigences sont respectées. *Si une partie de votre demande est incomplète, l'équipe CertAliment confirmera que votre demande est effectivement incomplète.*

L'équipe CertAliment :

- Déterminera si le candidat a fourni suffisamment d'information
- Déterminera si l'expérience de travail minimum est satisfaite. Cela peut exiger une vérification pour garantir l'authenticité. L'équipe CertAliment peut communiquer avec vous pour obtenir des



renseignements additionnels ou des précisions.

Dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la présentation d'une demande complète, on vous avisera si votre demande a été acceptée ou refusée. **Si votre demande est approuvée**, vous recevrez un courriel contenant les instructions nécessaires pour obtenir la certification, ainsi que des authentifiants pour accéder à la [plateforme CertAliment](#).

**Si votre demande est refusée**, vous recevrez un courriel au sujet du remboursement. Ce dernier représente les droits d'examen moins des frais d'administration. Consultez le tableau de tarification pour connaître le montant du remboursement. Les candidats peuvent faire appel de la décision.

## 2.5 Étape 5 – Préparez-vous à l'examen

Plusieurs ressources sont actuellement disponibles pour aider à vous préparer. Vous pouvez y accéder à partir de la [plateforme CertAliment](#) et de la [page Web DVICC niveau 1](#). Vous y trouverez le Guide d'étude, le modèle d'examen et le cours [Food Safety and Meat Processing 101](#) (offert en anglais seulement et moyennant des frais additionnels).

**Commented [DC1]:** Tracy and Moe: I have maintained in English and mentioned it is available in English only. Hope that is correct.

## 2.6 Étape 6 – Écrivez l'examen de connaissances

Après avoir reçu un courriel de l'équipe CertAliment confirmant que votre demande a été approuvée, suivez les instructions qui se trouvent dans le message pour planifier votre examen. Les instructions expliqueront comment planifier et écrire votre examen à l'aide de notre plateforme de test.

L'examen DVICC niveau 1 est offert dans un environnement virtuel surveillé. Un surveillant virtuel surveille le candidat à l'aide d'une webcam lorsqu'il écrit l'examen. Les surveillants virtuels sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et peuvent être retenus « sur demande ». L'examen contient 30 questions à choix multiple et prend une (1) heure.

Assurez-vous de planifier l'examen dès que possible, car vous aurez un mois pour l'écrire. La date de début et de clôture de l'examen sera communiquée par courriel.

Pour éviter des frais de report tardif, assurez-vous de demander un report de votre examen dans les 48 heures précédant la date prévue de l'examen de connaissances avec surveillance virtuelle. Si vous reportez trop tard, CTAC doit quand même payer pour la séance d'examen. Par conséquent, si vous reportez moins de 48 heures avant la date prévue de l'examen, vous devrez payer des frais supplémentaires. Consultez le tableau de tarification pour connaître les frais associés au report d'un examen de connaissances. Aucun frais n'est exigé pour reporter une évaluation de rendement.

Les **résultats non officiels** de votre examen de connaissances (réussite/échec) seront affichés à l'écran de l'ordinateur immédiatement après avoir écrit l'examen. Si un candidat **ÉCHOUÉ** l'examen, il recevra un courriel précisant les coûts et les étapes à suivre pour une reprise de l'examen. Les candidats doivent attendre 30 jours avant de pouvoir reprendre l'examen de connaissances.



**Remarque :** Assurez-vous que les prénom et nom de famille enregistrés au moment de la création d'un compte correspondent à ceux figurant sur la pièce d'identité avec photo émise par le gouvernement (c.-à-d. permis de conduire, passeport). IL NE FAUT PAS abrégé ou utiliser de surnom. S'ils ne correspondent pas lorsque vous présentez votre pièce d'identité à l'inscription, vous ne pourrez PAS accéder à l'examen.

## 2.7 Étape 7 – Planifiez une date et faites l'évaluation de rendement

L'évaluateur de rendement communiquera directement avec le candidat pour planifier la date, l'heure et le lieu de l'évaluation.

Le candidat effectuera l'évaluation de rendement et l'évaluateur l'enregistrera à l'aide d'un téléphone intelligent, d'une tablette ou d'un appareil photo numérique (p. ex., Go Pro). Il remplira aussi les listes de contrôle, les observations et la note sommaire du rendement.

L'évaluateur de rendement présente ensuite la vidéo et le document sommaire (listes de contrôle et notes) à l'aide de la [plateforme CertAliment](#).

Si un candidat **ÉCHOUE** l'évaluation de rendement, il recevra un courriel précisant les étapes à suivre pour une reprise de l'évaluation de rendement. Les candidats doivent attendre 30 jours avant de pouvoir reprendre l'évaluation.

## 2.8 Étape 8 – Recevez votre Passeport CertAliment, certificat, relevé de compétences et autocollant

Lorsqu'un candidat **OBTIENT** la certification, il recevra un relevé des compétences évaluées dans l'examen de connaissances et l'évaluation de rendement, un autocollant avec le logo DVICC, un passeport CertAliment et un certificat confirmant son statut de Découpeur de viande industrielle canadien certifié niveau 1 (DVICC).

**Après avoir réussi l'examen et obtenu votre certification DVICC niveau 1 :** Vous pouvez commencer à ajouter la certification après votre nom (p. ex., Jean Latulipe, DVICC), afficher votre Passeport CertAliment et démontrer vos compétences évaluées de DVICC niveau 1 à votre employeur. Vous pouvez aussi apposer le logo DVICC niveau 1 sur votre casque de protection, votre casier, etc. pour démontrer encore plus vos qualifications.





**Communiquez avec l'équipe CertAliment pour :**

- ✓ Vous renseigner sur le statut de votre demande
- ✓ Présenter d'autres formulaires
- ✓ Faire un appel
- ✓ Régler des difficultés liées à la planification d'un examen de connaissances / d'une évaluation de rendement DVICC niveau 1
- ✓ Vous renseigner sur le processus de demande
- ✓ Obtenir des renseignements généraux
- ✓ Obtenir de l'aide pour naviguer le site Web
- ✓ Les ventes/achats de groupe
- ✓ Autre

**Compétences Transformation Alimentaire Canada (CTAC)**

a/s Équipe CertAliment  
201-3030, ch. Conroy  
Ottawa, ON K1G 6C2  
Téléphone : (613) 237-7988  
Sans frais : 1-877-963-7472  
Télec. : 613-237-9939  
Courriel : [foodcert@fp-sc-ctac.ca](mailto:foodcert@fp-sc-ctac.ca)



## ANNEXES ET FORMULAIRES

ANNEXE A – ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ, D'ÉTHIQUE, DE CONFIDENTIALITÉ ET FORMULAIRE D'AUTORISATION POUR LA VIDÉO / LES IMAGES

ANNEXE B – DEMANDE DE MESURES D'ADAPTATION (TEST SPÉCIAL)

ANNEXE C – POLITIQUE EN MATIÈRE D'APPEL ET FORMULAIRE DE DEMANDE

ANNEXE D – CODE D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE



## Annexe A – Énoncé de responsabilité, d'éthique, de confidentialité et formulaire d'autorisation pour la vidéo et les images

Les certifications de CTAC sont des titres de compétence professionnelle qui attestent que le titulaire respecte une norme de l'industrie. La démarche est volontaire et comporte des méthodes d'évaluation rigoureuses, et des preuves d'expérience pertinente. Le volet de l'évaluation du rendement exige la production d'une vidéo et d'images.

### COORDONNÉES DU CANDIDAT

NOM	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
ADRESSE	COURRIEL
CERTIFICATION	

Je confirme que l'information soumise au sujet de mon expérience de travail et de bénévolat, ainsi que ma formation académique est exacte et répond aux critères d'admissibilité de la désignation de CTAC.

J'accepte de ne pas divulguer le contenu de l'examen à d'autres candidats, collègues, formateurs ou amis. Je reconnais que je suis responsable de maintenir la confidentialité de cet examen.

Je conviens de ne pas reproduire, enregistrer ou photographier le matériel d'examen. Je reconnais que si on me surprend à tricher ou à voler du contenu d'examen, j'essuierai automatiquement un échec et ne pourrai reprendre l'examen pendant une période de deux suivant la date de l'incident. Je peux également être passible de poursuites judiciaires dans certaines juridictions.

Je conviens de maintenir mon profil et mes coordonnées personnelles le plus fidèlement possible. Si je ne renouvelle pas ma certification (si applicable), je reconnais que je ne pourrai plus utiliser la désignation décernée par CTAC tant et aussi longtemps que la certification n'aura pas été renouvelée auprès des instances de certification.

J'autorise que mes images et vidéos soient utilisées dans le but de concevoir des outils de certification, dans des vérifications d'auditeurs et de promouvoir nos certifications par l'entremise de notre site Web et d'autre matériel promotionnel. À titre de participant au programme, vous êtes un représentant de l'industrie, et notre utilisation de ce matériel contribuera à la croissance et au développement de nos certifications et de l'industrie.

Nom (en lettres moulées) : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_



## Annexe B – Demande de mesures d’adaptation (test spécial)

Les candidats qui ont des incapacités ou des besoins spéciaux peuvent demander des mesures d’adaptation spéciales en remplissant le présent formulaire et en l’acheminant électroniquement à : [foodcert@fpsc-ctac.com](mailto:foodcert@fpsc-ctac.com). Il est recommandé d’envoyer la demande dès que possible et, à tout le moins, cinq (5) jours ouvrables avant la date prévue de l’examen. L’équipe CertAliment communiquera dès que possible avec les candidats concernés pour leur faire part de la décision. *Les mesures d’adaptation spéciales seront évaluées au cas par cas et ne sont pas garanties.*

Les demandes de test spécial seront examinées pour déterminer si une aide appropriée est disponible. Une demande de test spécial ne sera approuvée que s’il existe une assurance raisonnable que le candidat en question aura une opportunité juste et équitable d’écrire l’examen. Les mesures d’adaptation spéciales doivent être raisonnables et ne pas compromettre la validité et la fiabilité des instruments d’évaluation.

### Coordonnées du candidat

NOM AU COMPLET	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
ADRESSE	COURRIEL

### Détails de l’examen :

NOM DE L’EXAMEN	LANGUE	DATES SOUHAITÉES POUR ÉCRIRE L’EXAMEN	
	<input type="radio"/> Anglais <input type="radio"/> Français	Option 1 :	
LIEU PRÉFÉRÉ POUR ÉCRIRE L’EXAMEN		Option 2 :	

Je désire obtenir l'aide de test spécial suivante :

**LIÉE À LA LANGUE.** L'examen DVICC niveau 1 est disponible en français ou en anglais. Les personnes qui ne sont pas à l'aise avec l'une de ces deux langues peuvent demander un test spécial. Il faut cependant retenir que tous les examens sont basés sur la norme professionnelle et qu'ils reflètent le type et le niveau de langue de la norme en question. Les mesures de test spécial ne régleront pas les difficultés liées à la littératie ou à l'incapacité de communiquer au travail.

Coûts additionnels que doit assumer le candidat :

	Examen lu à haute voix (oralement)	Aucun coût additionnel
	Interprète	Honoraires de l'interprète
	Formulaire d'examen traduit dans une langue autre que le français ou l'anglais	Coût de la traduction de l'examen

**LIÉE À UNE DÉFICIENCE DE LA VUE OU À UNE DÉFICIENCE MOTRICE.** L'examen DVICC est offert en ligne, si bien que les personnes en question pourront ajuster la taille du texte et la luminosité.

	Accès pour fauteuil roulant	Aucun coût additionnel
	Examen lu à haute voix (oralement)	Aucun coût additionnel
	Aide pour inscrire la réponse	Aucun coût additionnel
	Braille	Coût d'adaptation de l'outil d'évaluation Coût de services administratifs spéciaux (p. ex., expédition)

**AUTRE**

	Période de temps additionnelle	Aucun coût additionnel
	Administration individuelle dans une salle sans distraction	Aucun coût additionnel





## Annexe C – Politique en matière d’appel et formulaire de demande

La certification CertAliment est un titre de compétence professionnelle qui atteste que le titulaire respecte la norme de l’industrie. La démarche est volontaire et comporte des méthodes d’évaluation rigoureuses, et des preuves d’expérience pertinente.

### POLITIQUE EN MATIÈRE D’APPEL

Les candidats qui échouent l’examen de connaissances en ligne ou l’évaluation de rendement (si applicable) peuvent faire appel des résultats de leur examen. Les candidats sont informés qu’ils peuvent faire appel lorsque les résultats sont connus. Un appel doit être présenté par écrit dans les 60 jours suivant l’examen de connaissances en ligne ou l’évaluation de rendement. Le Comité de gouvernance de la certification se prononcera sur un cas ayant fait l’objet d’un appel.

Tous les appels sont acheminés à l’équipe CertAliment, qui déterminera la démarche appropriée. Par exemple, demander à des membres désignés du comité d’examiner le cas, informer le candidat de ses options de reprise ou autre mesure. Les appels seront acheminés au Comité de gouvernance de la certification, s’il y a lieu. Le président du Comité de gouvernance de la certification remettra des instructions procédurales aux membres (p. ex., chaque élément d’une évaluation qui est échouée devrait être noté de nouveau ou vérifié).

Il appartient du Comité de gouvernance de réviser les appels écrits et de déterminer la suite à donner. Les membres du comité peuvent parfois décider que les candidats doivent défendre leur cas ou répondre à des questions.

Les candidats doivent assumer tous les coûts associés à l’appel. Veuillez vous reporter au tableau de tarification. Si le comité se prononce en faveur des candidats, les coûts seront remboursés. La décision du Comité de gouvernance est finale et les candidats ne peuvent plus faire appel de la décision. C’est pourquoi le Comité de gouvernance de la certification documentera et examinera attentivement le processus pour s’assurer que les candidats sont traités équitablement.



### FORMULAIRE DE DEMANDE D'APPEL

Les candidats qui ne réussissent pas l'examen de connaissances en ligne ou l'évaluation de rendement peuvent faire appel. **Un appel doit être basé sur des motifs raisonnables et convaincants, et démontrer que le candidat a échoué parce qu'il a été désavantagé ou qu'une grave erreur s'est produite.**

#### Coordonnées du candidat

NOM AU COMPLET	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
ADRESSE POSTALE COMPLÈTE	COURRIEL
TYPE D'APPEL : <input type="radio"/> Examen de connaissances <input type="radio"/> Évaluation de rendement	

#### Remarque :

**Il faut remplir le présent formulaire pour faire appel dans les 60 jours après avoir écrit l'examen de connaissances en ligne ou fait l'évaluation de rendement.** Le formulaire de *Demande d'appel* doit être remis à l'agent de certification ou acheminé à [foodcert@fpssc-ctac.com](mailto:foodcert@fpssc-ctac.com). Les frais liés à un appel sont de 50 CAD. La méthode de paiement sera communiquée lorsque vous présentez un appel.

Les motifs suivants ne SONT valables pour faire appel de l'examen :

- Les candidats ont échoué l'examen et la note obtenue est proche de la note de passage
- Les candidats ont des difficultés personnelles ou financières qui ont pu influencer les résultats de l'examen
- La note de passage ne plait pas au candidat

Pour des motifs de sécurité, le contenu spécifique d'un examen ne sera pas communiqué.

Si les documents soumis contiennent de l'information personnelle d'une personne autre que l'appelant, une lettre signée par cette personne doit accompagner l'appel.

L'équipe CertAliment communiquera les résultats de l'appel dans les 20 jours ouvrables suivant la réception d'une demande complète, accompagnée du paiement. Si le Comité de gouvernance de la certification se prononce en faveur du candidat, **les coûts de l'appel seront remboursés**. La décision du Comité est finale et les candidats ne peuvent plus faire appel de la décision.

#### JUSTIFICATION DE L'APPEL

Veillez expliquer pourquoi vous faites appel. Fournissez de l'information détaillée, factuelle et complète. (Il n'y a pas de restriction sur la longueur des réponses. Vous pouvez ajouter des pages supplémentaires et parapher chaque page.)



## Annexe D – Code d'éthique professionnelle

Dans le cadre de son mandat, Compétences Transformation Alimentaire Canada (CTAC) appuie le développement des compétences et des connaissances dans le domaine de la transformation alimentaire au Canada, ce qui contribue à l'amélioration des pratiques de salubrité alimentaire dans l'industrie. Dans cet ordre d'idées, les certifications CertAliment exigent que les candidats démontrent un niveau minimum de compétence par l'examen de connaissances et l'évaluation du rendement (si applicable). Les candidats doivent faire preuve d'intégrité et se conformer au Code d'éthique professionnelle.

Comme professionnel certifié, je dois :

- Contribuer à la crédibilité de ma profession et en maintenir les normes.
- Protéger l'information confidentielle à laquelle j'ai accès dans l'accomplissement de mes tâches professionnelles.
- Représenter fidèlement mon niveau de formation dans le milieu de travail et corriger toute fausse idée quant à mon niveau de compétence et de connaissance.
- Me tenir à l'affût des connaissances et aptitudes évolutives de l'industrie pour ma profession.
- Faire valoir mes compétences de leadership de manière à acquérir des connaissances ou techniques qui seront utiles pour la profession.
- Accomplir mon travail de manière honnête, intègre et équitable.
- Respecter les droits fondamentaux et dignités de tout le monde.
- Éviter le harcèlement sexuel, les propos humiliants ou le manque de respect envers qui que ce soit.
- Faire mon travail de manière soucieuse de l'environnement.
- Faire preuve de vigilance au travail pour minimiser les risques pour la santé et la sécurité de mes collègues de travail.
- Éviter de faire abus d'alcool ou de drogues lorsque j'accomplis mon travail afin de ne pas compromettre mon niveau de compétence et la sécurité de mes collègues de travail.
- Éviter d'entacher la réputation d'une autre personne en faisant des commentaires faux au sujet d'un autre employé ou d'un collègue.
- Identifier les situations de conflit d'intérêts réelles ou potentielles, et les divulguer à l'employeur ou aux parties appropriées.
- Assumer la responsabilité du perfectionnement professionnel de personnes que je supervise et d'étudiants qui désirent faire carrière dans la profession.



- Appuyer les autres de manière qu'ils respectent ce code de conduite.



**FPSC CTAC**

FOOD PROCESSING  
SKILLS CANADA

COMPÉTENCES TRANSFORMATION  
ALIMENTAIRE CANADA

**WWW.FPSC-CTAC.COM**

Compétences Transformation Alimentaire Canada (CTAC) 3030, ch. Conroy, bureau 201, Ottawa (Ontario) K1G 6C2

Téléphone | 613.237.7988 Sans frais 1.877.96FPHRC (963-7472)